

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
30 Mars 2018**

**OBJET : S.A.U.E.S Habitat Pact Méditerranée : aide à l'acquisition-amélioration de 11 logements locatifs sociaux en diffus à Cabannes, Châteaurenard et Tarascon.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

**La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 30 Mars 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'octroyer à la S.A.U.E.S Habitat Pact Méditerranée une subvention globale de 150 182 € destinée à accompagner l'acquisition et les travaux d'amélioration de 11 logements PLAI en diffus à Cabannes, Châteaurenard et Tarascon, pour un coût prévisionnel global TTC de 1 501 828 €
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention de mise en œuvre de cette aide et de réservation de 5 logements,
- d'approuver les affectations comme indiqué en annexe III du rapport.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTE  
Pour la Présidente du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée**